

PROVINCE DE LIEGE  
-  
Arrondissement de Verviers  
-  
Commune de AUBEL  
-

**Enquête Publique : Projet de Programme 2023-2027  
du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)**

**Enquête publique**

Le Collège Communal informe que les autorités fédérales et régionales invitent la population à participer à l'enquête publique et à donner son avis sur le **Programme 2023-2027 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)**.

Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.) s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculteurs, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

En application des dispositions des articles D.29 et suivants du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement, l'enquête publique est organisée selon les modalités suivantes :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Lundi 10 janvier 2022	Lundi 17 janvier 2022	Lundi 21 mars 2022 à 16h00 Administration Communale Place Nicolaï n° 1 à 4880 Aubel	Christiane ROHEN Jean-Léon NELISSEN

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi soir jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de l'Administration Communale – Service Urbanisme (tél. 087/68.01.38 – e-mail [urbanisme@aubel.be](mailto:urbanisme@aubel.be)).

Les actions nationales, fédérales et régionales sont accessibles via la plateforme en ligne <https://napan.monopinion.belgium.be>. Les documents wallons (projet de PWRP3 et rapport d'incidences environnementales) sont également consultables sur le site : [www.pwrp.be/enquetepublique](http://www.pwrp.be/enquetepublique).

**Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites peut les envoyer pour le 20 mars 2022 au plus tard, via la plateforme MonOpinion à l'adresse <https://napan.monopinion.belgium.be>, ou par courriel à l'adresse [napan@health.fgov.be](mailto:napan@health.fgov.be), ou encore par la poste à l'adresse :**

Dr Ir Vincent VAN BOL  
SPF SANTE PUBLIQUE  
Service Produits Phytopharmaceutiques et Fertilisants  
Avenue Galilée, 5/2 - 1210 BRUXELLES

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Aubel, le 10 janvier 2022.

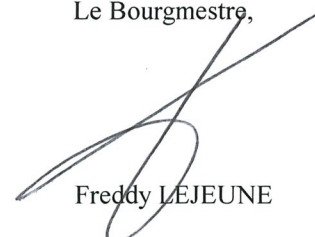
La Directrice Générale

  
Véronique GOOSSE

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
Freddy LEJEUNE